



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 NOVEMBRE 2023

JOURNÉE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

En cette journée mondiale contre toutes les violences faites aux femmes, l'ADSF - Agir pour la santé des femmes rappelle que la précarité est en elle-même une violence faite aux femmes.

Les femmes accueillies par les équipes de l'ADSF vivent dans la rue, dans des centres d'hébergement ou des logements précaires voire insalubres. La santé, dans ces conditions, est bien souvent reléguée à l'arrière-plan, loin derrière l'urgence de se nourrir et de se protéger.

Alors que le projet de loi « immigration » qui vise à supprimer l'Aide Médicale d'État pour les personnes en situation irrégulière sera examiné en décembre 2023 par l'Assemblée Nationale, il est urgent de défendre l'accès aux soins et à la santé pour toutes les femmes, de manière inconditionnelle.

Actuellement, l'AME permet aux personnes irrégulières présentes en France depuis au moins 3 mois et dont les ressources sont inférieures à 810 € de pouvoir être soignées sans avancer les frais de santé. A l'ADSF, près de 80% des femmes rencontrées sont en situation irrégulière, 47% n'ont aucune couverture. Or seulement 15% ont recouru à cette aide. La plupart, très vulnérables, sont arrivées en France après des parcours migratoires marqués par la violence.

L'appel de 3 000 soignants en novembre dernier¹ a visé à dénoncer la remise en cause de l'AME : en effet, ce dispositif s'adresse à des personnes qui ont fui l'insécurité, la misère. Contrairement aux idées reçues, ces personnes ne viennent pas en France pour se faire soigner. Leurs parcours migratoires « de tous les dangers » et leurs conditions de vie à leur arrivée les exposent à des maladies infectieuses, des maladies chroniques et/ou transmissibles. Supprimer l'AME ne ferait qu'augmenter les risques sanitaires pour l'ensemble de la population.

Enfin, plus de 8 patient.e.s sur 10 éligibles à l'AME ne sont pas couvert.e.s parce que l'AME n'est pas facile à obtenir. En France, le taux de non-recours à cette prestation au budget marginal (0,47% du budget de l'assurance maladie) est estimé à 49%².

L'ADSF rappelle que la précarité est une violence ! Le renoncement aux soins imposé par des difficultés majeures, économiques et sociales, est la seule option pour de très nombreuses femmes qui vivent en situation de grande vulnérabilité.

Depuis 20 ans, l'ADSF poursuit ses actions pour offrir aux femmes qui le demande les moyens d'accéder aux dispositifs de droit commun et leur permettre ainsi de préserver leur santé et leur dignité.

Ensemble, poursuivons notre mobilisation contre toutes les violences faites aux femmes !

¹ Tribune du Monde - 2 novembre 2023

² Rapport Médecins du Monde - Octobre 2023 : Nos constats pour contrer l'instrumentalisation de l'Aide médicale d'Etat

Contact Presse : Virginie Petit
virginie.petit@adsf.org • 07 67 90 66 18
www.adsfasso.org

FAIRE UN DON

ADSF - Agir pour la Santé des Femmes

18 rue Bernard Dimey, 75018, PARIS

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

